

tonnes. A la suite d'expériences on a constaté que chaque tonne de paille rapportera 270 livres de ficelle sous des formes diverses. Si l'on transformait toute cette paille de lin en ficelle, cela rapporterait environ 300 millions de livres de ficelle. En Canada, on emploie tous les ans environ 60 millions de livres de ficelle d'engerbage.

Nous demandons notre matière première à deux sources: à la province du Yucatan, au Mexique, et aux îles Philippines, et si ces deux sources d'alimentation pour la matière première, le chanvre de Manille et l'herbe de Sisal, venaient à nous faire défaut, nos cultivateurs canadiens et surtout ceux de l'Ouest canadien qui font la culture des céréales en grand, se trouveraient en triste situation. Il est donc de la plus haute importance de veiller à l'utilisation de ces déchets, afin de s'assurer d'un approvisionnement suffisant de ficelle d'engerbage pour la moisson, et c'est sur cette importante question que l'honorable député de Middlesex-Ouest (M. Glass) a appelé notre attention, ce soir. Cela va sans dire,—et cela s'applique surtout au Canada en ce moment— si nous pouvons utiliser ce produit inutilisé et le transformer en un produit utile, nous réaliserons un nouveau progrès dans le sens économique. Cet aspect de la question, à mon sens, est de haute importance. Un nouvel examen de la situation nous permettra de constater que le succès de la culture du lin pour les besoins de la fibre textile au Canada tient au bas prix de la main-d'œuvre. S'il est possible de substituer la force mécanique au travail manuel, par la découverte et le perfectionnement de machines pour arracher le lin, cela faciliterait le développement de cette industrie et lui imprimerait un magnifique essor. Rien ne s'oppose à la réalisation de ce progrès. Un coup d'œil rétrospectif sur le passé permet aux hommes de notre génération de se rappeler l'époque où presque tout notre grain se liait à la main. Ce travail manuel serait impossible aujourd'hui pour nos immenses récoltes de céréales. Dans ce cas-là, le génie de l'homme réussit à créer une machine répondant aux besoins grandissants, et j'en ai la conviction, en cet âge d'inventions, on réussira bien à perfectionner les divers types de mécanisme à substituer au travail manuel dans l'exploitation de cette industrie.

Les fonctionnaires de la station agronomique centrale qui se livrent à ces recherches étudient tout spécialement cet aspect de la question, et je tiens à ce que l'honorable député de Middlesex-Est soit bien convaincu que cette question fait l'objet des

plus vives préoccupations du Gouvernement. Il y a quelques années à peine que le département a abordé sérieusement l'étude de la question sous toutes ses faces, et déjà ses efforts ont abouti à de bons résultats. La question est de haute importance et le Gouvernement continuera à s'en préoccuper. Je me ferai un devoir d'étudier toutes les propositions formulées ici ce soir, et j'espère que l'honorable député en tiendra compte, et retirera son amendement.

(L'amendement est retiré.)

La motion principale est adoptée et la Chambre se forme en comité des subsides.

La séance est levée à minuit moins vingt minutes.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. EDGAR N. RHODES.

Mardi, le 30 avril 1918.

La séance est ouverte à trois heures.

DEPOT DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTS.

Par l'hon. M. Ballantyne:

1. Copie du décret intitulé: "Ordonnance de 1917 concernant la défense du Canada", touchant l'entrée au pays des navires portant des explosifs pour leur propre protection.

2. Copie d'un décret établissant le grade de chirurgien stagiaire dans la réserve volontaire canadienne de la marine royale.

Par l'hon. M. Crothers: Rapport des commissaires nommés pour s'enquérir des méthodes d'affaires de la compagnie William Davies Limited et de la Matthews-Blackwell, Limited.

Par l'hon. M. Maclean: Etat des dépenses faites par le comité de publicité fédéral pour le compte du Gouvernement fédéral en relation avec l'emprunt de la victoire ainsi que le rapport de M. A. E. Ames, président du comité exécutif fédéral de l'emprunt de la victoire au Canada, 1917.

PREMIERE LECTURE.

D'un projet de loi adopté par le Sénat, tendant à répondre et à modifier la loi sur les chemins de fer.